

AU CŒUR DES ENJEUX D'AUJOURD'HUI



PLUS QUE PRÉVOIR, ANTICIPER
Caisse Centrale de Réassurance

≡ SOMMAIRE

- 01 Profil et missions
- 02 Message du Président,
Pierre Blayau
- 04 2015, les temps forts
- 12 Chiffres clés
- 14 Interview du Directeur Général,
Bertrand Labilloy
-
- 18 **AU CŒUR DES ENJEUX
D'AUJOURD'HUI
ET DE DEMAIN**
- 20 Catastrophes Naturelles,
un dispositif robuste
- 23 Risque terroriste, le modèle
français
- 24 Modéliser les risques extrêmes
- 27 Réassurance de marché :
maintien du cap et forte sélectivité
- 28 Une entreprise citoyenne
- 30 Un mécénat de proximité
-
- 32 Gouvernance
- 32 Conseil d'administration
- 34 Comité exécutif
- 36 Résultats financiers



PROFIL ET MISSIONS

Réassureur public, créé en 1946, la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) propose aux entreprises opérant en France, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les autres risques de spécialités. CCR est également un réassureur de plein exercice, actif sur le marché international dans les branches vie, non-vie et risques de spécialités. Forte d'une expertise reconnue dans la modélisation et l'anticipation des risques, l'entreprise figure aujourd'hui parmi les 25 premiers réassureurs mondiaux. Société anonyme au capital de 60 millions d'euros, détenue par l'État français, elle compte 256 collaborateurs.

Motivées par la satisfaction de leurs clients, les équipes mettent le plus haut degré de professionnalisme dans l'exercice de leurs métiers. Ainsi, grâce à ces compétences reconnues qui lui assurent profitabilité et pérennité, CCR répond aux exigences de sa mission et de son actionnaire.



« CCR, RÉASSUREUR PUBLIC, EST AUSSI LE RISK-MANAGER DE L'ÉTAT FRANÇAIS »

PIERRE BLAYAU, Président

Les résultats de l'année 2015 sont satisfaisants. La bonne santé financière de CCR se confirme au terme de cet exercice exposé à des vents contraires : la baisse des taux d'intérêts, des tarifs de réassurance et la clémence de la sinistralité.

CCR a amélioré ses performances et peut se réjouir de belles réalisations, tant dans ses missions de réassurance publique que dans ses activités concurrentielles.

Nous avons finalisé la refonte du schéma de réassurance des catastrophes naturelles initiée en 2014. L'accord trouvé avec la profession sur les nouvelles modalités de commission lui fournit un cadre pérenne et responsabilisant pour la couverture des risques naturels.

Dans le cadre de notre participation à la COP21, nous avons publié l'étude Climat qui évalue les impacts financiers du changement climatique sur le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles à horizon 2050, et produit le film Get Ready, destiné à aider à la prise de conscience de la vulnérabilité de nos sociétés face aux aléas climatiques. Il s'agit là de l'expression publique de notre rôle de risk-manager de l'État qui s'appuie à la fois sur la technicité reconnue de nos équipes et de nos partenaires dans la modélisation des risques.

Enfin, dans ce contexte difficile de taux bas et de surcapacité, CCR a maintenu une approche prudente en réassurance de marché. Par une politique de gestion dynamique du portefeuille, nous avons réduit notre exposition aux branches où le capital n'est plus suffisamment rémunéré et redéployé nos ressources en profitant des opportunités de marché.

CCR est donc bien armée pour relever les défis futurs qui se présentent à elle comme à l'ensemble des réassureurs. Dans des marchés de la réassurance et financiers difficiles, l'entreprise continue à jouer pleinement son rôle au service de la collectivité et de ses clients assureurs. Le programme de travail pour 2016 – filialisation de la réassurance de marché, modernisation des réassurances publiques – lui donnera les moyens d'aborder l'avenir avec confiance.

« Grâce à nos études statistiques sur les séismes, les inondations et la sécheresse, nous avons la capacité de faire de la prospective et de participer ainsi aux efforts de prévention pour les autorités en charge de la réglementation et de l'aménagement du territoire. »

PORT DE TIANJIN (Chine, août 2015)

Dans la nuit du 12 août 2015, deux énormes explosions détruisent une partie d'un des plus gros ports de Chine : Tianjin. Les flammes et l'onde de choc soufflent des containers et brûlent des milliers de véhicules stockés dans le port ou circulant sur l'autoroute toute proche. Des entrepôts et des usines sont ainsi détruits. La déflagration atteint même la gare et les immeubles résidentiels situés à plusieurs kilomètres.



LES EXPERTS CCR



« UN DES SINISTRES LES PLUS COMPLEXES DE L'HISTOIRE RÉCENTE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE. »

- **RENÉ ROCHETTE**, Directeur IART Asie/Afrique - Réassurance de marché

Outre le dramatique bilan humain et au-delà des risques « classiques », la catastrophe de Tianjin a, par son ampleur, mis en lumière deux questions. La première concerne les risques de contamination. Ce sont des produits chimiques qui sont à l'origine des déflagrations et ceux-ci ont pu contaminer les sols, l'eau et les populations vivant dans la zone. La seconde question

concerne les risques d'accumulation auxquels doit aujourd'hui faire face l'industrie du transport. Le volume des transferts, la taille des navires, la capacité de stockage en zone portuaire sont des facteurs que l'industrie du transport et celle de l'assurance devront examiner plus précisément. Dans cet environnement, CCR a une exposition très limitée.

LES EXPERTS CCR



« AFFINER NOTRE VISION DE LA SINISTRALITÉ ET SUIVRE EN TEMPS RÉEL LES ÉVÉNEMENTS. »

- **ANTOINE QUANTIN**, Directeur Adjoint des Réassurances et Fonds publics

Pour estimer les conséquences de cet événement climatique exceptionnel, nous avons pu nous appuyer sur les modèles de simulation des catastrophes naturelles que CCR développe depuis près de 15 ans. Nous avons croisé ces données avec les réponses à l'enquête effectuée auprès de nos clients assureurs de façon à compléter notre vision de la sinistralité. Pour affiner ces simulations, nous

avons également sollicité deux de nos partenaires :

- Le SERTIT pour réaliser, dès le lendemain des événements, une cartographie rapide de la zone impactée, sur la base d'une image satellite à haute résolution.
- PREDICT, une entreprise spécialisée dans la veille hydro-météorologique et la gestion de crise, qui nous a permis de suivre en temps réel les événements.





SUD-EST DE LA FRANCE (octobre 2015)

Dans l'après-midi du 3 octobre 2015, une dépression qui s'est développée en Méditerranée engendre des précipitations record sur une très courte période, provoquant la crue très rapide de nombreux petits fleuves côtiers et d'intenses coulées de boue.

Principal département impacté : les Alpes-Maritimes. De nombreuses communes du littoral sont touchées, les dégâts sont considérables et le bilan humain lourd : 20 morts.



CCR PARTENAIRE DE LA COP21

Le secteur de l'assurance et de la réassurance est particulièrement concerné par la problématique du réchauffement de la planète. C'est donc naturellement que CCR a été partenaire de la COP21, manifestation d'enjeu planétaire qui s'est tenue à Paris en décembre 2015. CCR a ainsi organisé dans l'enceinte du Bourget une conférence, « Les enjeux de l'assurance des catastrophes naturelles face au climat de demain », réunissant des experts de haut niveau. Sous la présidence de Margareta Wahlström, représentante spéciale des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes, les échanges ont permis d'appréhender l'impact potentiel du changement climatique sur l'industrie de l'assurance, mais également de voir comment assureurs et réassureurs peuvent contribuer au quotidien à la réduction de ses effets néfastes.



— ESP
GÉNÉR
CLIM



TOUS EN
POUR LE

cop21.gouv

DE GAUCHE À DROITE :

JEAN-MARC SYLVESTRE,
JOURNALISTE

PIERRE BLAYAU,
CCR

MARÍA RODRÍGUEZ-PONGA SALAMANCA,
CONSORCIO DE COMPENSACIÓN
DE SEGUROS

PHILIPPE DERIEUX,
AXA GLOBAL P&C

STÉPHANE HALLEGATTE,
BANQUE MONDIALE

IVO HUX,
SWISS RE

FRANÇOIS NÉDEY,
ALLIANZ

JEAN-LOUIS CHARLUTEAU,
GENERALI FRANCE

MARGARETA WAHLSTRÖM,
NATIONS UNIES

UNE JOURNÉE AUTOUR DES RISQUES EXTRÊMES

La 6^e Journée CCR CAT s'est tenue en juin 2015.

Désormais considérée comme l'un des rendez-vous annuels du marché français de l'assurance, reconnue comme un lieu d'échanges riches sur la connaissance des catastrophes naturelles et leurs conséquences, cette journée a rassemblé 250 participants, issus du monde de l'assurance, de la communauté scientifique, du secteur de l'expertise des risques catastrophiques, autour d'une thématique au cœur de

l'actualité : le changement climatique et les risques émergents. Une vingtaine d'experts ont ainsi apporté leurs éclairages à un public attentif sur des sujets cruciaux : les effets du changement climatique sur le niveau de la mer, la quantification financière de ce phénomène, ou encore l'émergence de solutions alternatives pour la gestion des risques en agriculture ou encore la cybercriminalité.



DE GAUCHE
À DROITE :

DANIEL BENLOLO,
CCR

STÉPHANE GIN,
GROUPAMA

JEAN-MICHEL GEERAERT,
PACIFICA

STÉPHANE LE MOING,
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

JOËL LIMOUSIN,
FNSEA

LOUIS BODIN,
JOURNALISTE



DES SCÉNARIOS, UN FILM

Co-produit par News Assurances Pro et CCR, le film « Soyons prêts : s'adapter pour faire face aux catastrophes naturelles » projeté à l'occasion de la COP21 a apporté un éclairage explicite sur des exemples de bonnes pratiques individuelles et collectives d'adaptation à la nouvelle donne climatique.

CAT NAT, LE WORLD FORUM À PARIS

Depuis 10 ans, les représentants des systèmes d'indemnisation des catastrophes naturelles dans le monde se réunissent chaque année dans le cadre du World Forum of Catastrophe Programmes. Ce groupe a pour objectif de favoriser les échanges sur les problématiques liées à la couverture des dommages résultant des événements naturels. Les systèmes CAT NAT des pays représentés ont bien sûr des différences de forme et de nature, mais tous constituent des partenariats public-privé



dans la gestion des risques de leurs États. Représentant du système français au sein du Forum, CCR était cette année l'hôte du Forum qui s'est tenu en septembre 2015 à Paris. À cette occasion, le World Forum s'est enrichi d'un nouveau membre, Flood Re, le système britannique de couverture des inondations.

LES MEMBRES : CALIFORNIE, CARAÏBES, DANEMARK, ESPAGNE, FRANCE, ISLANDE, JAPON, NORVÈGE, NOUVELLE-ZÉLANDE, ROUMANIE, ROYAUME-UNI, SUISSE, TAÏWAN, THAÏLANDE, TURQUIE.

Chiffres 2015
en millions d'euros

1287

Primes brutes émises

9846

Actifs gérés dont
plus-values latentes
1 058

76,8%

Ratio combiné non-vie
dont ratio de coût
4,2%

2,0%

Rendement net
des actifs

432

Résultat courant
avant impôt

216

Résultat net

3207

Provisions
pour égalisation

2085

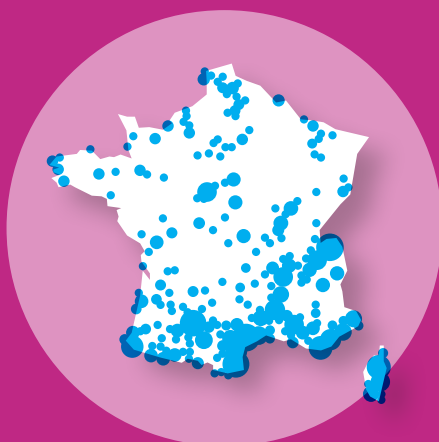
Capitaux propres
(après dividende)

AA

(Perspective négative)
Standard & Poor's

A+

(Perspective stable)
A.M. BEST

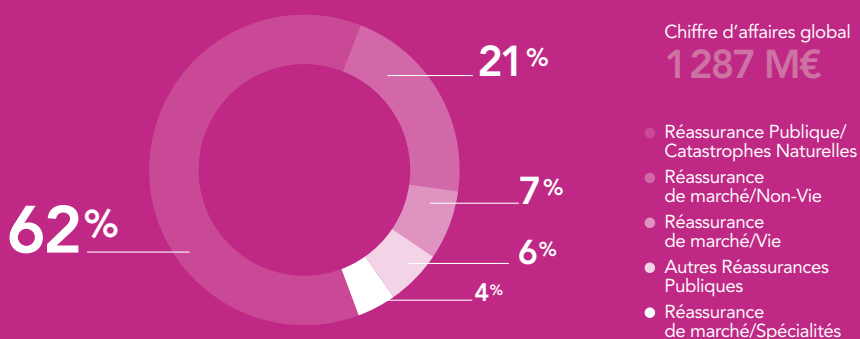


SINISTRALITÉ CAT NAT FRANCE 2015

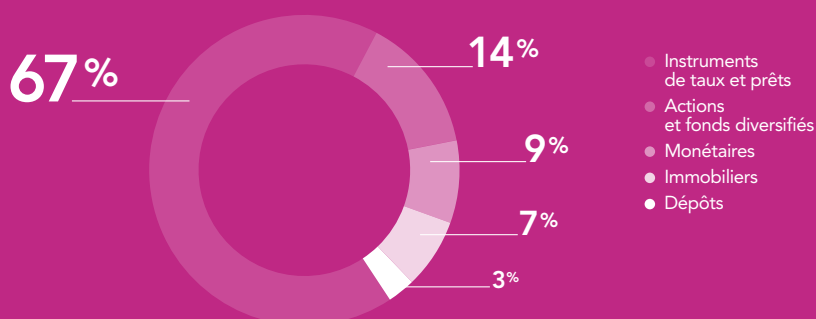
768 communes reconnues CAT NAT

3 événements dont le coût assuré est supérieur à 50 millions d'euros pour le marché
529 millions d'euros indemnisés par CCR au titre des inondations au 31 décembre 2015

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



STRUCTURE DES PLACEMENTS



« LES RÉSULTATS 2015 CONFORTENT CCR DANS SES MISSIONS »

BERTRAND LABILLOY, Directeur Général

Comment caractérisez-vous l'activité de CCR en 2015 ?

2015 est restée une année difficile pour les réassureurs, avec un marché toujours aussi soft, malgré quelques premiers signes de ralentissement de la baisse des taux. Dans ce contexte difficile, CCR a réalisé, en 2015, un chiffre d'affaires de 1 287 millions d'euros, en recul de - 2,7 % par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des réassurances avec la garantie de l'État ressort à 869 millions d'euros, en baisse de 1 % par rapport à 2014, tandis que sur notre activité de réassurance de marché le chiffre d'affaires s'établit à 419 millions, en baisse de 6,1 % par rapport à 2014. Cette évolution s'explique notamment, pour l'activité non-vie, par les résiliations enregistrées en Europe du Sud et en Asie, qui s'inscrivent dans la politique d'assainissement de notre portefeuille initiée en 2011.

La sinistralité en 2015 a été particulièrement clément, qu'en est-il pour CCR ?

L'année 2015 a été marquée en France par trois inondations majeures : les orages violents dans le Sud-Est en octobre et les crues du Gard et de l'Hérault d'août et septembre. Au total, le coût pour CCR de ces sinistres s'est élevé à 530 millions d'euros. 2015 a également été marquée par une sécheresse estivale atypique par sa durée. En dehors de la France, et de l'explosion survenue dans le port de Tianjin au mois d'août, la sinistralité a été modérée pour CCR cette année. Aucun sinistre majeur n'est venu grever significativement nos résultats. La liquidation de la sinistralité des exercices antérieurs a même dégagé des bonis.

Dans un contexte difficile de taux bas, quels ont été les résultats de votre politique de gestion de portefeuille et d'actifs immobiliers ?

Grâce à l'expertise de nos équipes, nous avons pu maintenir des performances financières satisfaisantes dans un contexte

...

« Avec un résultat net à la hausse et des fondamentaux financiers solides, CCR a maintenu son cap dans un marché de la réassurance qui reste très concurrentiel. »



... effectivement difficile. Le rendement global du portefeuille s'est élevé à 2,0 %, un taux à évaluer à l'aune de la durée du portefeuille qui est très courte. Nos placements financiers et immobiliers s'élevaient à fin 2015 à 8,8 milliards d'euros en valeur de marché, en hausse de 4,4 % par rapport à 2014. Les plus-values latentes nettes s'élevaient à 1,1 milliard d'euros à fin 2015, en très légère baisse par rapport à 2014, malgré les plus-values réalisées grâce à la bonne tenue des marchés actions.

Au final, 2015 a-t-elle été une bonne année pour CCR ?

Dans un marché de la réassurance qui reste très concurrentiel, nous avons maintenu le cap, avec une bonne santé financière et des fondamentaux solides.

Le résultat net de CCR est en hausse, à 216 millions d'euros en 2015, contre 193 millions en 2014. La rentabilité de nos fonds propres s'établit ainsi à 10,9 %. Bien entendu, cette belle performance résulte pour partie de la clémence des cieux. Mais elle traduit également la capacité de CCR à préserver la qualité de son portefeuille de réassurance de marché malgré la dégradation continue des tarifs et des conditions contractuelles et ce, grâce à la poursuite de notre politique de souscription sélective.

Ces bons résultats confortent la capacité de CCR à remplir ses missions pour la collectivité publique et ses clients assureurs. Ils ont été obtenus tout en renforçant notre effort de provisionnement et de capitalisation des résultats. CCR est désormais capable de couvrir seule, sans l'aide de l'État, une catastrophe naturelle de près de 5,8 milliards d'euros à l'échelle

du marché (3 850 millions d'euros charge CCR) contre 5,5 milliards d'euros l'année dernière. Mesuré selon la métrique Solvabilité II, l'excédent de fonds propres de CCR s'est accru de près de 10 % à 2,2 milliards d'euros.

Sur quels chantiers l'entreprise va-t-elle travailler en 2016 ?

2016 sera l'année du redéploiement stratégique pour CCR avec l'adoption de la nouvelle feuille de route pour la période 2017-2020, la filialisation et la poursuite de la réorientation de la réassurance de marché, la modernisation du cadre d'exercice des réassurances publiques avec un accent renforcé mis sur les services rendus à nos partenaires et au grand public. Nous allons également travailler à l'amélioration de nos processus de gestion et à l'optimisation de notre politique d'investissement en réponse à un environnement de marché de plus en plus exigeant. Plus que jamais, l'objectif pour CCR est de rester pertinent et performant.

PIERRE COUMES,
Directeur des Investissements
Financiers



« 2015 a vu la persistance de faibles taux d'intérêt, avec une proportion accrue d'obligations libellées en euro assorties de taux d'intérêt négatifs. Les marchés d'actions ont enregistré des performances contrastées avec, globalement, une légère baisse dans les marchés développés, à l'exception de l'Europe et du Japon, en nette

hausse, et une baisse très prononcée dans les pays émergents. Ces évolutions ont été accompagnées par des tensions sur le marché du crédit, notamment dans le secteur de l'énergie. Dans ce contexte, en 2015, CCR a choisi de réduire son exposition en actions, de renforcer ses placements en obligations non souveraines et d'augmenter les liquidités au sein de l'actif total tout en veillant au bon respect de son cadre d'appétence au risque. En 2016, l'environnement économique et financier reste soumis à de fortes incertitudes, sous le double effet du ralentissement de la croissance chinoise et de la chute du prix du pétrole et des matières premières toujours dans un contexte de taux bas conduisant à conserver une attitude d'agilité prudente. »

« Malgré les investissements conduits en 2015 pour limiter cet impact, la pression baissière sur le rendement des actifs financiers va se poursuivre en 2016. »

KARINE ROBIDOU,
Responsable Immobilier



« En 2015, l'investissement en immobilier d'entreprise a été très concurrentiel. Le recul des taux de rendement s'est poursuivi sur les actifs dits primes et s'est même étendu à des catégories d'actifs plus risquées, ce qui contraste avec un marché locatif toujours difficile. Dans ce contexte, nous avons, avec une plus-value satisfaisante, arbitré un immeuble de bureaux et nous avons poursuivi notre objectif de diversification et de recherche

de rendement en investissant dans deux fonds paneuropéens, l'un composé de centres commerciaux et l'autre de bureaux verts. En 2016, alors que la pression à la baisse devrait se poursuivre sur les taux de rendement, nous restons un acteur présent et très sélectif sur le marché de l'acquisition. Après la signature, en janvier 2016 de la Charte sur la performance énergétique des bâtiments tertiaires, nous poursuivons la recherche de création de valeur de notre patrimoine avec un point d'attention particulier sur le respect des normes environnementales. C'est dans cette optique que nous nous sommes engagés, lors de la restructuration de certains immeubles, dans une démarche de labellisation de type « Breeam very good », système d'évaluation et de certification de la performance environnementale des bâtiments sur l'environnement. »

« Notre objectif : créer de la valeur, en étant particulièrement attentifs à la performance environnementale de notre patrimoine. »

AU CŒUR DES ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Changement climatique, risque terroriste, risques environnementaux, digitalisation et cyberrisques : par ses expertises, CCR contribue à l'anticipation et à la prévention de nouveaux risques humains ou naturels.

En tant que réassureur, CCR opère en France et à l'international dans divers secteurs en allant au-delà de la simple indemnisation. CCR contribue à une meilleure compréhension des risques, permettant aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux professionnels de l'assurance de réduire leur vulnérabilité.

CCR a développé une expertise reconnue en matière de catastrophes naturelles. Elle joue aujourd'hui un rôle clé au sein du dispositif français d'indemnisation de ces événements exceptionnels. Elle est par ailleurs partie prenante de la mise en place d'un outil utile à la visibilité et la lisibilité des actions publiques en cas de catastrophes naturelles, l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN), créé en 2012.

Elle est enfin active, avec des partenaires de référence dans la modélisation de risques affectant les sociétés contemporaines.

Conformément à sa mission, CCR est ainsi à la fois un partenaire opérationnel efficace pour les professionnels de l'assurance et de la prévention, mais également pour les pouvoirs publics en les accompagnant dans leur réflexion stratégique sur les enjeux de demain. Plus que prévoir, anticiper.



CATASTROPHES NATURELLES, UN DISPOSITIF ROBUSTE

Reposant sur un partenariat public-privé efficace, le régime français d'indemnisation des catastrophes naturelles a été créé en 1982.

Fondé sur un principe constitutionnel proclamant « la solidarité et l'égalité de tous les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales », le régime français d'indemnisation des catastrophes naturelles n'est ni un fonds public, ni un dispositif assurantiel classique, mais un « partenariat public-privé » qui fait appel aux mécanismes et aux réseaux de l'industrie de l'assurance. Il s'appuie sur deux valeurs complémentaires : d'une part, la solidarité, avec un tarif lissé garantissant à chacun l'accès à la garantie pour un prix modéré grâce à une réassurance publique et d'autre part la responsabilité, matérialisée par le dispositif des Plans de Prévention des Risques et par les franchises obligatoires liées à ces plans. En permettant

une réparation rapide des biens endommagés par des aléas naturels, après promulgation de l'arrêté catastrophe naturelle par l'État, ce régime original contribue largement à la résilience des territoires.

UNE COUVERTURE ACCESSIBLE

Ce dispositif a en effet rendu possible, à un prix abordable, une couverture généralisée multipérils efficace, pour tous les biens appartenant aux particuliers, aux entreprises ou aux collectivités territoriales. Dans la pratique, il se traduit par une garantie additionnelle que les assureurs ont l'obligation d'inclure dans tous les contrats d'assurance couvrant des dommages à des biens situés en France incluant l'outre-mer. Ainsi largement mutualisée, cette couverture obligatoire permet de prendre en charge les dommages matériels directs causés par des risques naturels sous réserve qu'un lien de causalité existe entre la catastrophe naturelle constatée et les dommages.

1 GARANTIE, 2 CONDITIONS

La garantie Catastrophes Naturelles peut être mise en jeu dès lors que deux conditions sont réunies :

Condition d'ordre public

- Publication d'un arrêté de constatation de « l'état de catastrophe naturelle » au Journal officiel.

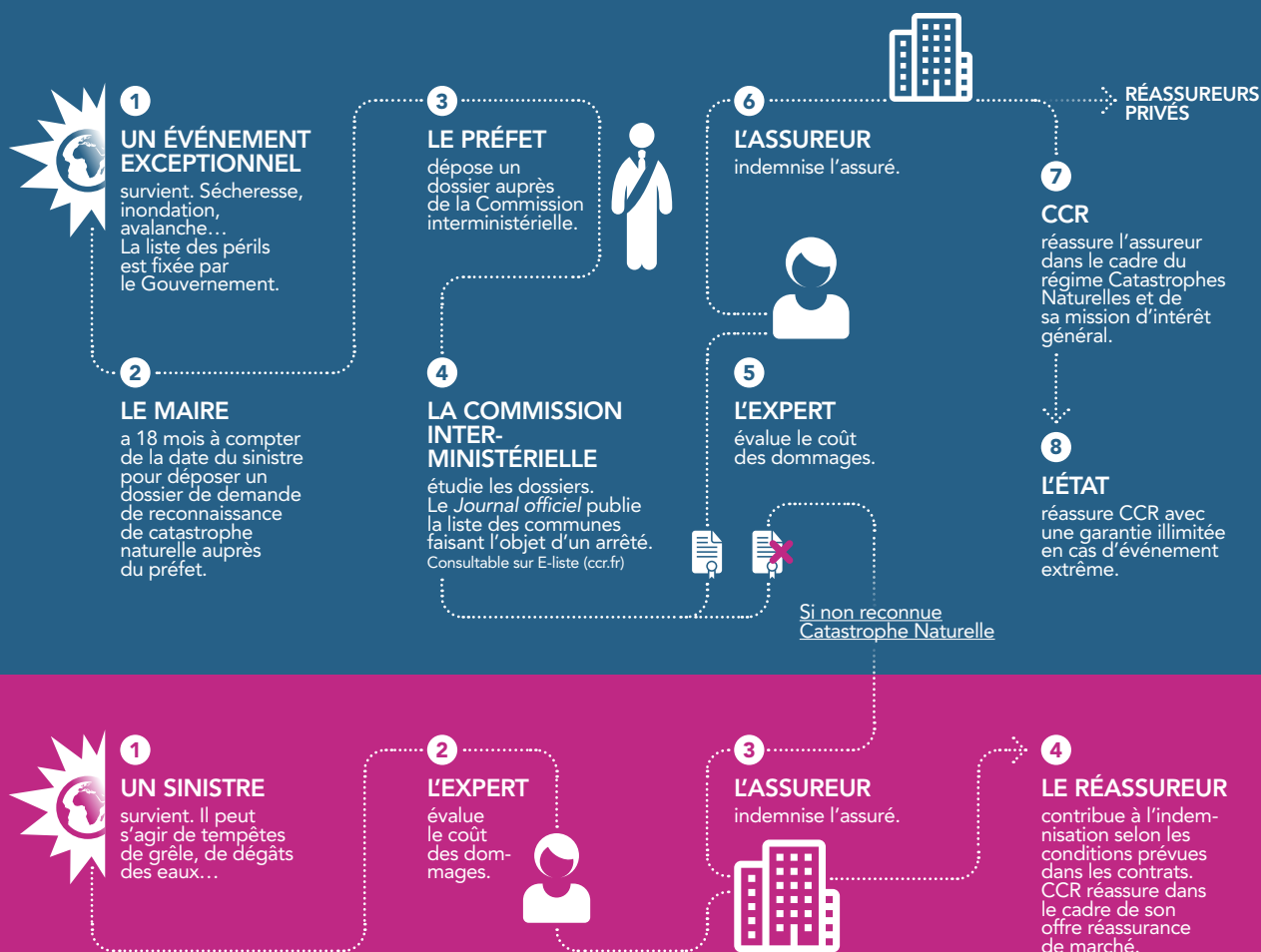
Condition d'ordre privé

- Le bien endommagé est couvert par un contrat d'assurance « dommages » (incendie, vol, dégâts des eaux, etc.).

LES PÉRILS HABITUELLEMENT COUVERTS

- Inondations et coulées de boue
- Mouvements de terrain dont sécheresse
- Séismes et volcanisme
- Raz-de-marée et submersions marines
- Avalanches
- Vents cycloniques de grande ampleur

MÉCANISMES D'INDEMNISATION



CCR, « RISK MANAGER » PUBLIC

Lorsqu'une catastrophe survient, disposer d'un cadre prédéterminé pour gérer le risque, sa prévention, son indemnisation et sa gestion de crise permet à l'État et aux territoires, de se reconstruire en évitant les incohérences générées par les situations d'urgence, tout en augmentant leur résilience. Par sa proximité avec les acteurs et par son expertise, CCR joue

aujourd'hui pour l'État français un rôle de risk manager reconnu par ses interlocuteurs, agences de notations et institutions internationales comme l'OCDE. Membre actif du World Forum of Catastrophe Programmes, CCR a par ailleurs pu développer une vision globale internationale de ces sujets. L'approche neutre et transparente du « risk management » qu'elle propose

permet un éclairage à l'État français afin de déployer les mesures de prévention nécessaires en matière de catastrophes naturelles, de risques agricoles, de risques climatiques mais aussi de risques du fait de l'homme tels que le terrorisme, le risque de guerre, le risque nucléaire ou plus globalement les risques énergétiques. Enfin, CCR apporte son analyse des attentes sur les risques émergents comme le « cyber risk » ou des risques liés à des ruptures de « supply chain ».

LES EXPERTS CCR



LE NOUVEAU SCHÉMA DE LA RÉASSURANCE CAT NAT

- **DANIEL BENLOLO**, Directeur du Département Catastrophes Naturelles en France – Réassurances Publiques

Le schéma reste stable dans sa structure mais à l'issue d'un travail mené durant l'année 2015 avec la profession, le mécanisme de commission a évolué de façon à renforcer le cadre vertueux du dispositif par le biais de la gestion des sinistres. Outre le fait

que cet accord conclu pour une période de 4 ans donne une visibilité accrue pour les acteurs du marché, la principale évolution, applicable au 1^{er} janvier 2016, concerne les modalités de calcul de la part variable de la commission de

réassurance. Elle intègre désormais non seulement la part de chaque cédante dans le volume proportionnel des affaires CAT NAT de CCR, mais aussi la qualité de gestion des sinistres.



CCR AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNELS

En contrepartie de l'obligation de couverture à laquelle ils sont soumis, les assureurs ont la possibilité de se réassurer auprès de CCR, habilitée à réassurer les risques relevant de ce régime avec la garantie de l'État.

CCR a l'obligation d'accorder une couverture de réassurance à tout assureur, agréé pour travailler en France, qui lui en fait la demande. Elle assure ainsi une mutualisation selon le principe de solidarité, de l'ensemble des risques figurant dans les portefeuilles des assureurs qui ont souscrit un traité de réassurance auprès d'elle.

RISQUE TERRORISTE, LE MODÈLE FRANÇAIS

La France est l'un des pays où la couverture des risques de terrorisme en assurance dommages est la plus large. La garantie des dommages aux biens résultant d'attentats et d'actes de terrorisme est obligatoire dans les polices d'assurance dommages depuis 1986.

En France, la loi du 9 septembre 1986 a confié aux assureurs la prise en charge des dommages matériels des victimes d'actes de terrorisme. La garantie d'assurance terrorisme est ainsi une simple extension obligatoire de garantie dans les contrats d'assurance garantissant les dommages d'incendie à des biens ou les dommages aux corps de véhicules terrestres. Les dommages indemnifiables sont principalement des dommages matériels directs et frais annexes notamment de décontamination. Dès 1983, CCR a été habilitée à réassurer les risques d'attentats et d'actes de terrorisme avec la garantie de l'État. Après les attentats du 11 Septembre 2001, les capacités mondiales de réassurance attentat se sont brutalement raréfiées. En 2002, ne pouvant exclure ce risque car tenus par l'obligation légale de le garantir, les assureurs français ont donc mis en place un pool de co-réassurance pour les « grands risques », « GAREAT* grands risques ». Groupement à adhésion obligatoire,

ce pool permet à tous les assureurs de co-réassurer entre eux l'ensemble de leurs risques d'attentats. Depuis 2006, pour les autres risques dits « petits et moyens », CCR permet

aux assureurs, éventuellement regroupés (notamment par un autre pool GAREAT à adhésion non obligatoire), de se réassurer avec la garantie de l'État.

LES EXPERTS CCR



COMMENT CCR INTERVIENT-ELLE EN MATIÈRE DE RISQUE TERRORISTE ?

- **JOHN LENORMAND**, Directeur du Département Risques de guerre, Terrorisme et autres Réassurances Publiques

Dans le cadre de ses missions de réassurance publique, CCR réassure avec une couverture illimitée les dommages matériels directs consécutifs à des actes de terrorisme survenus sur le territoire français. Selon le montant des capitaux assurés dans les contrats de dommages aux biens (supérieurs ou inférieurs à 20 millions d'euros), deux schémas complémentaires de protection existent actuellement sur le marché :

- Les "grands risques", avec une cession systématique à la section "grands risques" de GAREAT conformément à un accord global

négocié en 2002 par le marché. Dans ce contexte et pour 2016, le seuil d'intervention de CCR en réassurance publique est de 2.480 milliards d'euros (2.560 milliards d'euros pour 2017) avec une réassurance illimitée.

- Les risques "petits et moyens", pour lesquels la réassurance des cédantes est facultative, bénéficient également d'une couverture illimitée dont le seuil d'intervention de CCR est au minimum de 20 millions d'euros. CCR participe aux réflexions de place sur l'évolution possible du système suite aux événements de 2015.

* Gestion de l'Assurance et de la Réassurance des Risques Attentats et Actes de Terrorisme.

MODÉLISER LES RISQUES EXTRÊMES

Depuis plus de 10 ans CCR a développé son expertise des risques catastrophiques pour les périls naturels et, plus récemment, pour les périls d'origine humaine comme le terrorisme ou le risque de catastrophe nucléaire.

Au sein de CCR, c'est une équipe pluridisciplinaire dédiée, composée d'ingénieurs, d'actuaire, d'hydrologues, de sismologues, de géographes et même d'historiens, qui travaille à la modélisation des risques. Cette diversité permet d'appréhender les risques dans leur globalité.

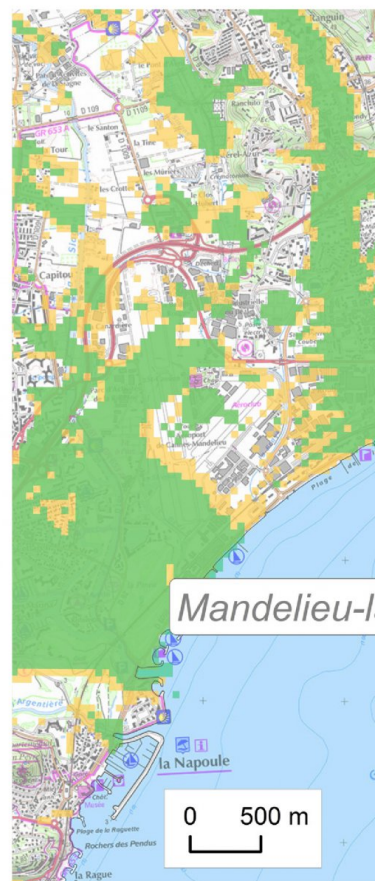
AVANCER AVEC DES PARTENAIRES EXPERTS

En matière de catastrophes naturelles, CCR a mis en place des modèles sur les principaux périls couverts par le régime CAT NAT (inondations, y compris submersions marines, sécheresses, séismes et vents cycloniques). Développés en partenariat avec des organismes

scientifiques de référence comme Météo France, le BRGM, l'IRSTEA, le SERTIT ou l'ISFA, ces modèles permettent d'estimer les dommages et les coûts assurés d'un événement climatique quelques jours ou quelques semaines après sa survenance.

Ils permettent aussi de mesurer l'exposition de l'État, de CCR et des assureurs aux événements possibles, même s'ils ne sont pas survenus. Enfin, ils sont utiles pour analyser l'exposition des territoires aux risques naturels.

Ces outils ont aussi vocation à être utilisés pour des analyses coûts-bénéfices et à évaluer l'impact de mesures de prévention ou d'aménagement du territoire. En 2015, les travaux ont porté sur la modélisation probabiliste des submersions marines, une modélisation fine du risque sismique sur des régions particulièrement exposées réalisée en partenariat avec le BRGM ainsi qu'une extension à l'évaluation des dommages économiques.



Aléa cinquantennal

- Climat actuel
- Climat 2050



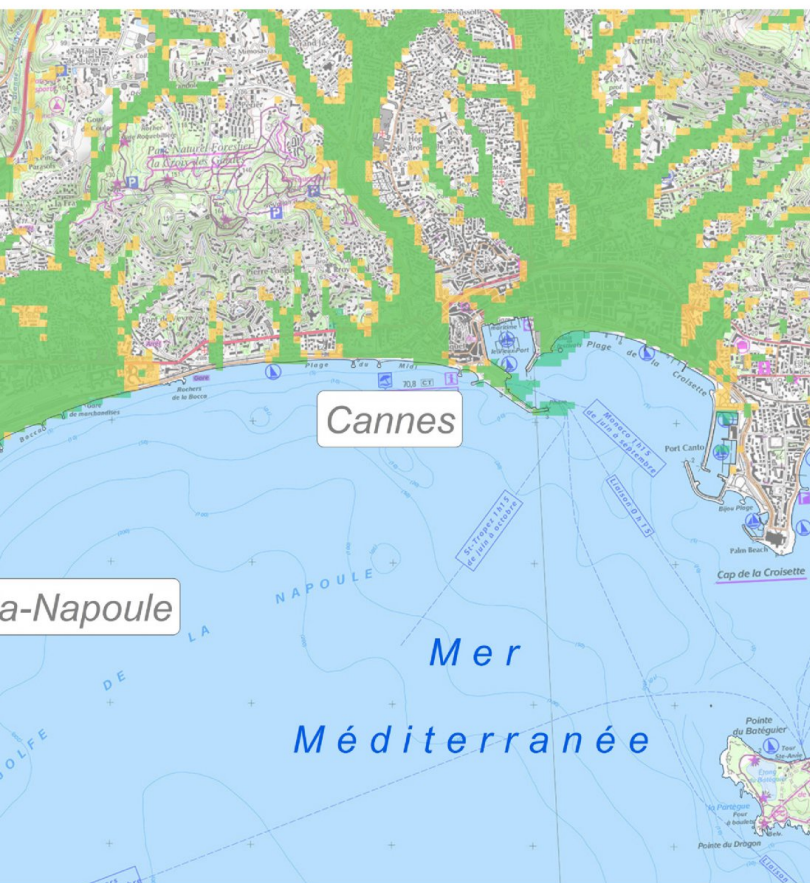


« NOUS ÉVALUONS LA ROBUSTESSE DU DISPOSITIF CAT NAT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE. »

- **DAVID MONCOULON**, Responsable Modélisation - R&D - Études Techniques Réassurances Publiques

En 2015, CCR et Météo France ont mené des travaux de modélisation détaillée visant à évaluer l'impact financier du changement climatique sur le régime français d'indemnisation des catastrophes naturelles, sur la base d'un scénario médian du GIEC à perspective 2050. Cette étude montre que la sinistralité CAT NAT causée chaque année par des événements climatiques en métropole devrait doubler d'ici 2050, une hausse majoritairement liée à l'évolution des valeurs assurées et à leur répartition géographique.

Le système français d'indemnisation des catastrophes naturelles, unique en son genre, a jusqu'à présent fait preuve de son efficacité notamment en 1999, 2003 et 2010, trois années de sinistralité exceptionnelle. Il est bâti et adapté afin de pouvoir faire face au changement climatique. Des ajustements tarifaires modérés pourraient s'avérer nécessaires mais ils seront d'autant plus contenus que l'on développera la prévention sous toutes ses formes, et avec le concours de tous les acteurs.



Une vue aérienne prise le 3 mars 2010 montre le village inondé de la Faute-sur-Mer, dans l'ouest de la France en Vendée, quatre jours après la tempête « Xynthia » qui a déclenché des vents de force tempête et des pluies torrentielles détruisant les routes et les maisons le long de la côte Atlantique.



DE NOUVEAUX MODÈLES POUR DE NOUVEAUX RISQUES

S'agissant des catastrophes du fait de l'homme, CCR a développé un modèle terrorisme avec d'autres partenaires de la modélisation et de la sécurité. Particularité de ce modèle : il propose un grand nombre de scénarios intégrant le risque NBCR (Nucléaire – Biologique – Chimique – Radiologique). Enfin, CCR travaille également sur la modélisation du risque nucléaire dont les principales difficultés sont d'estimer la fréquence d'un accident majeur (probabilité de fusion du cœur d'un réacteur) et d'apporter un éclairage, non seulement sur les coûts assurés, mais aussi sur les coûts économiques.

LES EXPERTS CCR



« NOUS ANTICIPONS DE NOUVELLES FORMES DE TERRORISME. »

- **PIERRE TINARD**, Modélisateur Senior - R&D - Études Techniques - Réassurances Publiques

Contrairement aux catastrophes naturelles, le terrorisme est un risque dont la nature est parfois difficile à identifier et dont la survenance fluctue au gré de tensions géopolitiques qui sont aujourd'hui mondialisées. Au-delà des attaques dites « conventionnelles »

(explosions, conflagrations et atteintes directes aux personnes), experts et officiels du renseignement s'accordent sur le fait que les groupes terroristes intensifient leurs efforts pour obtenir et employer, à terme, des armes de type NBCR (Nucléaire –

Biologique – Chimique – Radiologique). CCR investit donc dans la modélisation de ce péril et dispose à ce jour d'un modèle permettant d'estimer les coûts liés à de tels événements. Le modèle simule la dispersion et la retombée de produits contaminants autour

de sites d'intérêt et/ou stratégiques sur le territoire français. Il prend par ailleurs en compte la géométrie 3D des bâtiments et des conditions météorologiques réalistes influant fortement sur les zones touchées.

RÉASSURANCE DE MARCHÉ : MAINTIEN DU CAP ET FORTE SÉLECTIVITÉ

Sur un marché international resté très concurrentiel et dans un environnement de surcapacité, les tarifs de la réassurance ont continué de subir la pression à la baisse.

Les capacités alternatives telles que les Cat Bonds sont désormais installées et les niveaux de rétention des cédantes sont de plus en plus élevés.

2015 a été clémente en matière de catastrophes naturelles et de sinistres du fait de l'homme. Parmi les grands sinistres, le plus spectaculaire est celui survenu dans le port de Tianjin (cf p. 4 et 5) en Chine.

La branche aviation est à nouveau en perte, avec notamment le sinistre de la Germanwings. L'échec du lancement de la fusée Proton a également pesé sur le secteur de l'espace. La branche énergie a été lourdement affectée par plusieurs sinistres (Pemex, Chevron, Big Foot).

CCR, dans les branches Incendie et Automobile, où elle est particulièrement investie, a constaté une sinistralité attritionnelle telle que prévue dans ses hypothèses de plan d'affaires, sans qu'un évènement particulier ou un sinistre individuel ne vienne mettre en péril le résultat et la stabilité de son portefeuille.



À l'occasion des European awards 2015 d'Intelligent Insurer, CCR s'est vu remettre le prix du « Best Reinsurer for Ability to Pay Claims » (GWP of less than \$2bn).

Très peu investie en risques énergie, CCR a été globalement épargnée par les sinistres de l'année. Par ailleurs, elle a très modérément été affectée par les sinistres aviation et spatial, à hauteur de son faible engagement dans ces branches.

Dans ce contexte de marché compétitif, favorable aux assureurs, les cédantes ne focalisent pas leur intérêt uniquement sur les prix. La taille du réassureur, sa solidité financière, sa capacité d'accompagnement, son offre de service sont autant d'éléments qui interviennent également dans le processus de sélection de leur panel. Sans oublier les impératifs de rémunération du capital, CCR a toujours favorisé la relation de long terme. Nos clients savent pouvoir compter sur nous dans les bons moments comme dans les périodes plus difficiles.



« CCR a continué à privilégier la sélectivité de ses partenaires, tout en cherchant à maintenir un objectif de rentabilité en rapport avec les prises de risque assumées. »

PATRICK DELALLEAU,
Directeur de la Réassurance
de Marché



« Sans oublier les impératifs de rémunération du capital, CCR a toujours favorisé la relation de long terme. »

HERVÉ NESSI,
Directeur Adjoint de
la Réassurance de Marché

UNE ENTREPRISE CITOYENNE

Attachée à soutenir et à pérenniser des démarches concrètes et utiles à la société, CCR s'engage au quotidien auprès de ses clients, de ses collaborateurs et de son écosystème.

Par son histoire, ses métiers et sa culture, CCR est solidement ancrée dans la collectivité française. Sa taille et son organisation lui permettent une réelle proximité avec les assureurs et les pouvoirs publics pour être plus proche des préoccupations des assurés. En outre, sa mission d'intérêt général et son actionnariat public forment un socle solide pour un engagement toujours plus actif au sein de la société civile.

UNE ENTREPRISE À TAILLE HUMAINE

CCR intègre une grande diversité de profils experts, ce qui représente une véritable richesse. Son principal défi, dans un contexte économique difficile, est de maintenir et de développer cette richesse, en formant ses collaborateurs, en les rendant plus agiles tout en intégrant de nouvelles expertises afin de répondre à l'évolution de ses métiers.

DES COLLABORATEURS IMPLIQUÉS

Depuis 1996, CCR apporte son soutien financier à des associations œuvrant dans le domaine humanitaire et dont la candidature est portée par des collaborateurs de l'entreprise. Ceux-ci viennent ainsi chaque année, défendre devant une commission « mécénat », constituée de représentants élus du personnel, le dossier qui leur tient à cœur. Les associations subventionnées sont celles à audience restreinte qui proposent des actions de terrain auxquelles contribuent les collaborateurs de CCR. C'est ainsi qu'en 2015, huit associations ont été soutenues financièrement.

DONNER ACCÈS AU PATRIMOINE CULTUREL

Une convention de mécénat a été conclue en 2015 pour l'année 2016 avec le musée d'Orsay et le musée de l'Orangerie. Elle portera tout particulièrement sur l'exposition « Le douanier Rousseau. L'innocence archaïque ». CCR entend ainsi faciliter, pour ses clients et collaborateurs, mais aussi pour le grand public, l'accès au patrimoine culturel.





Au quotidien,
CCR s'engage auprès
de ses clients, de
ses collaborateurs
et son écosystème
afin de soutenir
et pérenniser des
démarches concrètes
et utiles à notre
société.



UN MÉCÉNAT DE PROXIMITÉ

RÊVES DE GOSSE ⁽¹⁾
propose des baptêmes de l'air à des enfants, favorisant ainsi l'acceptation de la différence entre des enfants « extraordinaires » (malades ou handicapés) et des enfants « ordinaires ».

NEGAR ⁽²⁾
œuvre en faveur de la reconnaissance des droits des femmes afghanes, et soutien principalement l'éducation des jeunes filles dans le nord du pays.

TEO 2004 ⁽³⁾
finance et pratique des interventions neurochirurgicales d'enfants issus de pays pauvres privés d'accès aux soins.

PROCLADE ⁽⁴⁾
travaille pour la justice, la paix, la réduction de la pauvreté et le bien-être des personnes qui habitent les zones les plus démunies de la planète.

HOME SWEET MOMES ⁽⁵⁾
décline le concept de café des enfants, un espace de créativité pour les enfants de 0 à 16 ans du quartier de la Goutte d'Or (Paris).

AHVEC ⁽⁶⁾
(Association Axe Humanitaire des Volontés Européennes et Camerounaises) crée un centre d'accueil et de formation pour des enfants abandonnés au nord-ouest du Cameroun, à Baleveng.

FORM'ACCUEIL ⁽⁷⁾
favorise l'intégration de travailleurs immigrés en proposant des cours d'alphabétisation et de français.

POINT VERT ⁽⁸⁾
propose des vacances, des courts séjours et de l'accueil pour personnes en situation de handicap.





« FIXER LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration fixe les orientations stratégiques de CCR et veille à leur mise en œuvre.

M. Pierre Blayau a été nommé Président du conseil d'administration par décret du Président de la République du 14 janvier 2015 et M. Bertrand Labilloy a été nommé Directeur Général par le conseil d'administration le 16 janvier 2015.

Les mandats de tous les administrateurs arrivant à leur terme au 30 juin 2015, le conseil d'administration de CCR a décidé de mettre en application à compter du 1^{er} juillet 2015 les dispositions de l'ordonnance du 20 août 2014 relative à la gouvernance des sociétés à participation publique. Ainsi, le conseil d'administration est désormais composé de 15 administrateurs dont 1 représentant de l'État, 9 administrateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires dont 3 proposés par l'État et 5 représentants des salariés.

M. Pierre Blayau a été nommé Président du conseil d'administration par le conseil d'administration du 2 juillet 2015 et M. Bertrand Labilloy, Directeur Général, par décret du Président de la République du 17 août 2015, sur proposition du conseil d'administration.

Par ailleurs, le conseil d'administration comporte désormais en son sein quatre comités : le comité des comptes, le comité d'audit et des risques, le comité des rémunérations, des nominations et de la gouvernance et le comité stratégique. Ces comités préparent les travaux du conseil relativement aux sujets soumis à leur examen et rapportent leurs conclusions au conseil.



PIERRE BLAYAU (1)
DAMIEN ANDRIES (2)
PATRICIA BLANC (3)
CLÉMENT BOISNAUD (4)
SYLVIE CHANH (5)



JOHN CONAN (6)
PATRICE FORGET (7)
THOMAS GROH (8)
GÉRARD LANCNER (9)
PAULINE LECLERC-GLORIEUX (10)
PATRICK LUCAS (11)

DELPHINE MAISONNEUVE (12)
ANTOINE MANTEL (13)
DAVID MONCOULON (14)
MARIE-CLAUDE POUMEL (15)
RAOUL PROVINS (16)

« METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE »

Afin de donner un nouvel élan aux comités de direction existants pour une prise de décision plus collégiale, une diffusion plus fluide de l'information, ainsi qu'une meilleure lisibilité de l'organisation, il a été décidé de faire évoluer les comités de décision et d'information existants (Comité de direction générale et Comité de direction), qui sont respectivement devenus Comité exécutif (Comex) et Comité d'information et de coordination (Codic).

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif de CCR, composé de 13 membres permanents, est en charge des décisions opérationnelles et organisationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise. Il veille dans ce cadre à la bonne transmission des objectifs au management opérationnel. Le Comité d'information et de coordination, élargi à une cinquantaine de responsables de l'entreprise qui représentent à parité chacune de ses grandes composantes (réassurances publiques, réassurance de marché, finances, et fonctions support), permet une information et un échange sur la stratégie, les opérations et la marche générale de l'entreprise, ainsi que sur les questions relatives à la coordination entre les différents services.

BERTRAND LABILLOY (1)
DIRECTEUR GÉNÉRAL

LAURENT MONTADOR (2)
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

HERVÉ BARROIS (3)
DIRECTEUR JURIDIQUE
ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

PATRICK BIDAN (4)
DIRECTEUR DES RÉASSURANCES
ET DES FONDS PUBLICS

CHRYSTELLE BUSQUE (5)
DIRECTRICE FINANCIÈRE

XAVIER CHANET (6)
DIRECTEUR DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

PIERRE COUMES (7)
DIRECTEUR DES
INVESTISSEMENTS FINANCIERS

PATRICK DELALLEAU (8)
DIRECTEUR DE LA RÉASSURANCE
DE MARCHÉ

OLIVIER HUMBERT (9)
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

JÉRÔME ISENBART (10)
DIRECTEUR DES RISQUES

HERVÉ NESSI (11)
DIRECTEUR ADJOINT DE
LA RÉASSURANCE DE MARCHÉ

ANTOINE QUANTIN (12)
DIRECTEUR ADJOINT
DES RÉASSURANCES
ET DES FONDS PUBLICS

KARINE ROBIDOU (13)
RESPONSABLE IMMOBILIER



BILAN 2015

ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014
	Montant brut	Amortissement et provisions	Montant net	Montant net
Actifs incorporels	68 106	63 478	4 628	5 878
Placements				
Terrains et constructions	370 010	67 699	302 311	317 993
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	6 200		6 200	11 200
Autres placements financiers	7 872 054	10 267	7 861 787	7 594 812
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	128 452		128 452	114 248
	8 376 716	77 966	8 298 750	8 038 254
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques				
Provisions pour primes non acquises et risques en cours non-vie	243		243	448
Provisions de réassurance vie				
Provisions pour sinistres vie	13		13	316
Provisions pour sinistres non-vie	12 713		12 713	20 401
	12 969		12 969	21 165
Créances				
Créances nées d'opérations de réassurance	76 706	3 078	73 628	69 818
État, organismes de Sécurité sociale, collectivités publiques	843		843	34 592
Personnel				10
Débiteurs divers	78 391	71 115	7 276	5 950
	155 940	74 193	81 747	110 370
Autres actifs				
Actifs corporels d'exploitation	11 169	7 809	3 360	3 928
Comptes courants et caisse	524 746		524 746	329 774
	535 915	7 809	528 106	333 701
Comptes de régularisation - actif				
Intérêts et loyers acquis non échus	66 609		66 609	72 999
Frais d'acquisition reportés	35 010		35 010	39 313
Autres comptes de régularisation	160 771		160 771	217 883
	262 390		262 390	330 194
Total de l'actif	9 412 036	223 446	9 188 590	8 839 562

PASSIF

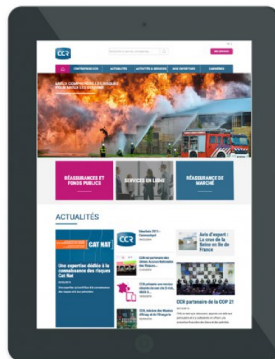
En milliers d'euros	31/12/2015 Avant affectation du résultat	31/12/2014 Avant affectation du résultat
Capitaux propres		
Capital social	60 000	60 000
Primes liées au capital social		
Réserves de réévaluation	2 751	2 751
Autres réserves		
Réserve spéciale des plus-values nettes à long terme		
Réserve de garantie	1 884	1 884
Réserve spéciale pour risques exceptionnels et nucléaires	231 623	227 221
Réserve spéciale pour risques de catastrophes naturelles	1 448 868	1 373 048
Réserve de capitalisation	64 440	63 681
Réserve pour risques naturels majeurs	23 787	12 775
Réserve spéciale pour risques d'attentats	116 761	115 162
Réserve spéciale pour certains risques d'assurance crédit	19 837	19 730
Réserve relative à l'achat pour œuvres originales d'artistes vivants	17	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	215 515	192 956
	2 185 483	2 069 209
Provisions techniques brutes		
Provisions pour primes non acquises et risques en cours non-vie	392 159	406 694
Provisions de réassurance vie	110 565	89 276
Provisions pour sinistres vie	128 100	117 902
Provisions pour sinistres non-vie	3 015 435	2 943 016
Provisions pour égalisation	3 206 704	3 095 171
	6 852 963	6 652 061
Provisions pour risques et charges	31 769	29 933
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
Autres dettes		
Dettes nées d'opérations de réassurance	8 297	7 828
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	2 919	2 891
Personnel	4 606	6 402
État, organismes de Sécurité sociale et collectivités publiques	28 818	5 681
Créanciers divers	19 421	18 425
	64 061	41 227
Comptes de régularisation - passif	54 314	47 132
Total du passif	9 188 590	8 839 562

COMPTE DE RÉSULTAT 2015

En milliers d'euros	31/12/2015		31/12/2014	
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE TECHNIQUE VIE				
Primes acquises				
Primes	92 575	4 528	88 047	94 127
Variation des primes non acquises	97	0	97	-3 591
	92 672	4 528	88 144	90 535
Produits des placements				
Revenu des placements	4 653		4 653	4 413
Autres produits des placements	521		521	486
Profits provenant de la réalisation des placements	1 679		1 679	1 299
	6 854	0	6 854	6 198
Autres produits techniques	0		0	72
Charges des sinistres				
Prestations et frais payés	-48 323	-7	-48 316	-66 653
Charges des provisions pour sinistres	-6 961	304	-7 265	-4 153
	-55 284	297	-55 581	-70 806
Charges des provisions				
Provisions de réassurance vie	-11 339	0	-11 339	2 263
	-11 339	0	-11 339	2 263
Participation aux résultats	-6 165	-147	-6 018	-3 897
Frais d'acquisition et d'administration				
Frais d'acquisition	-15 460		-15 460	-20 005
Frais d'administration	-1 237		-1 237	-921
Commissions reçues des réassureurs		9	-9	-3
	-16 698	9	-16 707	-20 929
Charges des placements				
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-650		-650	-469
Autres charges des placements	-1 173		-1 173	-990
Pertes provenant de la réalisation des placements	-460		-460	-297
	-2 283	0	-2 283	-1 756
Autres charges techniques	-493		-493	-211
Résultat technique de la réassurance vie	7 265	4 687	2 577	1 470

En milliers d'euros	31/12/2015		31/12/2014	
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE TECHNIQUE NON-VIE				
Primes acquises				
Primes	1 194 667	29 898	1 164 768	1 187 124
Variation des primes non acquises	17 851	162	17 689	-18 758
	1 212 518	30 061	1 182 457	1 168 366
Produit des placements transférés	127 671		127 671	139 322
Autres produits techniques	3 173		3 173	2 110
Charges des sinistres				
Prestations et frais payés	-579 939	-7 038	-572 901	-674 942
Charges des provisions pour sinistres	-49 124	6 935	-56 059	23 875
	-629 063	-102	-628 961	-651 067
Participation aux résultats	-4 049	-281	-3 768	-4 470
Frais d'acquisition et d'administration				
Frais d'acquisition	-161 380		-161 380	-140 129
Frais d'administration	-12 652		-12 652	-15 673
Commissions reçues des réassureurs		-507	507	755
	-174 032	-507	-173 525	-155 046
Autres charges techniques	-7 390		-7 390	-5 948
Variation de la provision pour égalisation	-111 533		-111 533	-151 168
Résultat technique de la réassurance non-vie	417 293	29 171	388 123	342 097
COMPTE NON TECHNIQUE				
Résultat technique de la réassurance Vie			2 577	1 470
Résultat technique de la réassurance non-vie			388 123	342 097
Produits des placements non-vie				
Revenu des placements			171 947	181 844
Autres produits des placements			19 259	20 012
Profits provenant de la réalisation des placements			62 048	53 532
			253 254	255 387
Charges des placements non-vie				
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers			-24 006	-19 307
Autres charges des placements			-43 350	-40 793
Pertes provenant de la réalisation des placements			-16 994	-12 254
			-84 350	-72 355
Produits des placements transférés			-127 671	-139 322
Autres produits non techniques			921	710
Autres charges non techniques			-456	0
Résultat exceptionnel				
Produits exceptionnels			21 513	19 635
Charges exceptionnelles			-23 515	-24 811
			-2 001	-5 176
Participation des salariés			-1 402	-3 693
Impôt sur les bénéfices			-213 480	-186 163
Résultat de l'exercice			215 515	192 956

EN SAVOIR PLUS SUR CCR



Plus d'info sur www.ccr.fr

Suivez-nous sur **les réseaux sociaux**



@CCR_Reassurance



CCR-Caisse Centrale
de Réassurance



CCR Reassurance



CCR Reassurance



Caisse Centrale de Réassurance
157, bd Haussmann - 75008 Paris - France
Tél. +33 1 44 35 31 00

www.ccr.fr



Rapport d'activité édité par CCR - Avril 2016

Crédits photos : AFP/Eric Cabanis, Minko Chernev, Bertrand Guay, Boris Horvat, Image China SHE JI, Marcel Mochet, Science Photo Library Andrew Brookes - CCR - Getty Images/Hossain Chowdhury - iStock by Getty Images/Cylonphoto - PeskyMonkey - Thomas Koszul - J.B Mariou - Musée d'Orsay/Sophie Boegly.

Conception et réalisation : story-building.fr

Ce rapport d'activité a été imprimé en France par un imprimeur certifié PEFC et FSC, détenteur du label Imprim'Vert et signataire de la Charte de la Diversité.

MIEUX COMPRENDRE LES RISQUES POUR MIEUX LES COUVRIR

Depuis 70 ans, notre mission est de mettre notre expertise au service de nos clients et partenaires pour mieux appréhender et couvrir leurs risques.

PLUS QUE PRÉVOIR, ANTICIPER
Caisse Centrale de Réassurance

